

**Province de Québec**  
**Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance Ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 14 mai 2018 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs les conseillers Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente, madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-05-122**

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point Affaires diverses ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2018 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Rapiéçage des rues — Octroi de contrat ;
07. Dos d'âne temporaires et permanents — Octroi de contrat et autorisation des travaux ;
08. Projet Écocentre – Demande de Pavage 132 inc. ;
09. Rang du Petit-Bois — Achat de ponceaux ;
10. Programme Emploi d'été Canada — Offre d'emploi d'été — Personnel horticulteur ;
11. Résolution n° 2018-04-101 – Annulation d'appel d'offres – Réfection de pavage – Droit de veto de M. le maire ;
12. Amélioration du réseau routier — Appel d'offres pour des travaux de réfection de pavage
13. 6 à 8 réseautage des gens d'affaires de Pierreville — Autorisation d'achat ;
14. Banque d'heures site Internet — Autorisation d'achat ;
15. Panneaux de signalisation — Autorisation d'achats ;
16. Plants de fleurs vivaces et annuelles — Autorisation d'achat ;
17. Support à vélos — Autorisation d'achat ;
18. Dérogation mineure — Dossier de madame Johanne Bégin (Propriété sise au 47, rue Georges) ;
19. Mise aux normes d'une propriété — Mandater le cabinet Therrien Couture avocats ;
20. Cours d'eau Laforce — Demande d'entretien à MRC Nicolet-Yamaska ;
21. Débroussailleuse — Autorisation d'achat ;
22. Réparation d'une pompe — Eaux usées — Autorisation ;
23. Banderole déroulante — Autorisation d'achat ;
24. Protection antivirus (renouvellement) — Autorisation d'achat ;
25. Autorisation de participation – Formation La gestion financière municipale – Ajout à la résolution 2018-04-108 ;
26. Inscription Ligue de soccer 2018 — Autorisation de paiement ;
27. Carrefour action municipale et famille (CAMF) — Abrogation de la résolution n° 2018-04-109 ;
28. Boîte à lire — Autorisation de paiement ;
29. Fête nationale — Engagement d'un artiste de renom – Autorisation de signature de contrat ;
30. Fête nationale — Services techniques SPEC-TECH – Autorisation de signature ;
31. Fête nationale — Jeux gonflables — Autorisation de signature ;
32. La course de l'Île/fondation maman Dion — Demande de commandite ;
33. École Vincent-Lemire — Commandite pour l'agenda scolaire 2018-2019 ;
34. Centre d'Entraide de Pierreville — Demande d'aide financière ;
35. Relais pour la vie — Saint-François-du-Lac — Demande d'aide financière ;
36. Affaires diverses ;
37. Documents déposés ;
38. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
39. Période de questions ;
40. Levée de l'assemblée.

### 03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 9 AVRIL 2018

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière du 9 avril 2018, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2018-05-123

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 9 avril 2018 et d'en autoriser la signature.

### 04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 4 mai 2018 ;

2018-05-124

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commis-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2018.

\_\_\_\_\_  
*Isabelle Tougas*  
Secrétaire/commis-comptable

#### **Déboursés directs**

|  |      |   |                  |
|--|------|---|------------------|
| 1  | 6556 | Centre D'Action Bénévole - Dîner communautaire, Éric, Nathalie, Ginette R-2018-04-120 | 30,00 \$         |
| 2  | 6557 | Grenier Maximilien - Balance du salaire employé patinoire R-2018-04-098               | 470,00 \$        |
| 3  | 6558 | Ministre des finances - Permis alcool pour fête nationale                             | 178,00 \$        |
| 4  | 6559 | Muula inc. - Frais de déplacement conférence nutritionniste R-2018-03-088             | 76,23 \$         |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |      |   | <b>754,23 \$</b> |

#### **Kilométrage, dépenses payées avec salaire**

|  |  |  |                |
|--|--|--|----------------|
| 1  |  | Isabelle Tougas - Déplacement avril 2018 | 8,75 \$        |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |  |  | <b>8,75 \$</b> |

#### **Prélèvements automatiques**

|  |  |  |                     |
|--|--|--|---------------------|
| 1  |  | Bell Canada - Mars 2018  | 2 534,34 \$         |
| 2  |  | Hydro-Québec - Février et mars 2018                              | 6 518,13 \$         |
| 3  |  | Ministre du revenu du Québec - Remise DAS provinciale avril 2018 | 6 577,28 \$         |
| 4  |  | Receveur général du Canada - Remise DAS fédérale avril 2018      | 2 652,31 \$         |
| 5  |  | RREMQ - Remise régime de retraite avril 2018                     | 3 156,31 \$         |
| 6  |  | Sogetel - Internet avril 2018                                    | 18,34 \$            |
| 7  |  | Telus - Cellulaire du maire et directrice générale avril 2018    | 147,08 \$           |
| 8  |  | Visa Desjardins - mars 2018                                      | 217,56 \$           |
| <b>Sous-total des factures déjà payées</b> |  |  | <b>21 821,35 \$</b> |

#### **Fournisseurs (dépenses 2018)**

|   |      |   |           |
|---|------|---|-----------|
|   |      |   | - \$      |
| 1 | 6560 | Aubin Pelissier - Filtre 20" x 20" x 1"   | 71,33 \$  |
| 2 | 6561 | Boisvert Lyne - Déplacements: Vérification, Écocentre HQ, EXP glissement terrain, Groupe InfoPlus | 513,00 \$ |
| 3 | 6562 | Buropro - Photocopies avril   | 266,04 \$ |
| 4 | 6563 | Descheneaux Éric - Déplacements: Rencontre député Bécancour, Hydro Drummond, HV Nicolet, AFC      | 137,50 \$ |
| 5 | 6564 | Dépanneur Pierreville - Essence camions et outils avril 2018                                      | 311,90 \$ |

|  |      |   |                      |
|--|------|---|----------------------|
| 6                                      | 6565 | Éditions Yvon Blais - Accès à l'information MAJ #42   | 85,10 \$             |
| 7                                      | 6566 | Emco - Pièces pour aqueduc  | 1 458,96 \$          |
| 8                                      | 6567 | Fédération québécoise des municipalités - Transport de compteurs                                      | 26,83 \$             |
| 9                                      | 6568 | Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutations mars 2018                                   | 52,00 \$             |
| 10                                     | 6569 | Garage André Descheneaux enr. - Réparation de carrosserie du Ford Ranger                              | 488,64 \$            |
| 11                                     | 6570 | Garage Pierre Dufresne - Changements d'huiles et entretien sur Ford F-250 et Ford Ranger              | 1 143,95 \$          |
| 12                                     | 6571 | Gauthier Alain - Subvention ballet (Koralay Gauthier)   | 25,00 \$             |
| 13                                     | 6572 | Gauthier Mégane - Subvention ballet (Mégane Gauthier)   | 89,25 \$             |
| 14                                     | 6573 | Sports Interplus - Peinture pour lignes de terrain pour le soccer                                     | 262,00 \$            |
| 15                                     | 6574 | Beausoleil Karine - Subvention baseball (Flavie Janelle)  | 46,25 \$             |
| 16                                     | 6575 | Mini Entrpôts Star - Location entrepôt du 22-04-2018 au 22-05-2018 pour les cloches                   | 137,97 \$            |
| 17                                     | 6576 | L'Annonceur - Publicité du Bas Saint-François en affaires et appel d'offres rang Sainte-Anne          | 547,28 \$            |
| 18                                     | 6577 | Environex - Tests d'eaux usées  | 340,32 \$            |
| 19                                     | 6578 | Beausoleil Karine - Subvention danse (Aryane Lefebvre)  | 39,50 \$             |
| 20                                     | 6579 | Les Compteurs Lecomte Ltée. - Lecteur et fusil Easy Reader pour la lecture de compteurs d'eau         | 2 722,96 \$          |
| 21                                     | 6580 | Les Éditions juridiques FD inc. - Renouvellement MAJ annuelle , Tech. Prat. Officiers Municipaux      | 94,50 \$             |
| 22                                     | 6581 | Mégaburo - Toner, relieur, feuilles protectrices, correcteurs.  | 301,18 \$            |
| 23                                     | 6582 | Métal Pierreville - 15 supports pour jardinières  | 827,82 \$            |
| 24                                     | 6583 | MRC Nicolet-Yamaska - Service d'inspection, modification règl. Zonage, prévention incendie            | 1 857,82 \$          |
| 25                                     | 6584 | Municipalité de Saint-François-Du-Lac - 1e versement arrosage des mouches noires                      | 19 919,51 \$         |
| 26                                     | 6585 | Patrick Morin - Toilette pour centre communautaire, clapet, balais à feuille, arrêt porte, fermoir    | 424,98 \$            |
| 27                                     | 6586 | Prodec - Papier à main, papier hygiénique, éponges, sacs ordures, savon à main, gants, moppe....      | 1 497,84 \$          |
| 28                                     | 6587 | Wolters Kluwer - Renouvellement règlements municipaux du Québec                                       | 1 377,60 \$          |
| 29                                     | 6588 | Régie IAEP du Bas Saint-François - Consommation d'eau avril, Immo. Transformateur, ozonateur          | 26 744,87 \$         |
| 30                                     | 6589 | Régie des déchets du Bas-Saint-François - 5e versement de la quote-part                               | 15 653,17 \$         |
| 31                                     | 6590 | Régie d'incendie de Pierreville-St-François-Du-Lac - 2e versement de la quote-part, visite prévention | 26 323,00 \$         |
| 32                                     | 6591 | Métro Rouillard & Frères - Eau Eska   | 55,65 \$             |
| 33                                     | 6592 | Therrien Couture - Services professionnels  | 1 379,70 \$          |
| 34                                     | 6593 | Linde - Location 12 mois pour bouteilles d'acétylène et oxygène                                       | 222,60 \$            |
| 35                                     | 6594 | Bertrand Lyne - Frais de déplacement - Support aux élections  | 200,00 \$            |
| 36                                     | 6595 | Enviro 5 inc. - Service de vacuum et hydro-pression pour le 35, rue Sainte-Anne                       | 500,14 \$            |
| 37                                     | 6596 | Les Consultants SM inc. - Honoraires professionnels réhabilitation du Rang Sainte-Anne Seg. #13       | 5 173,88 \$          |
| 38                                     | 6597 | Signé françois Roy inc. - 4/4 versement refonte du site web   | 8 404,67 \$          |
| 39                                     | 6598 | Buromax - Huches et filières pour rangement, clés   | 4 269,92 \$          |
| 40                                     | 6599 | Champagne Bianca - Subvention couches lavables  | 100,00 \$            |
| 41                                     | 6600 | Yves Gendron - 7 drapeaux canadiens   | 150,00 \$            |
|  |      |   | <b>124 244,63 \$</b> |
| <b>Sous-total des factures à payer</b> |      |   |                      |
|  |      |   | <b>146 828,96 \$</b> |
| <b>Total des factures du mois</b>      |      |   |                      |

## 05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19 h 33 et se termine à 19 h 39

## 06. RAPIÉÇAGE DES RUES – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pierreville désire procéder à des travaux de rapiéçage sur différentes rues lui appartenant pour l'année 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-125

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de l'entreprise PAVAGE 132 inc. en ce qui concerne les travaux de rapiéçage à effectuer sur les routes appartenant à notre municipalité et n'excédant pas le montant prévu au budget 2018 de 10 000 \$ ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces travaux doivent être terminés avant juin 2018 ;

QUE l'inspecteur municipal, Monsieur Sylvain Bardier, marquera au préalable les endroits à rapiéçer et qu'il assurera la supervision de ces travaux.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des routes » 02 320 04 521*

#### **07. DOS D'ÂNE TEMPORAIRES ET PERMANENTS – Octroi de contrat et autorisation de travaux**

CONSIDÉRANT QUE nous devons réduire la vitesse dans certaines rues de la Municipalité pour la sécurité des citoyens et citoyennes ainsi que des touristes ;

CONSIDÉRANT QUE des dos d'âne temporaires seront installés sur la rue Ally, la rue Georges, la rue Thibault, à l'avant de la Cantine secteur de Notre-Dame, sur la rue Deschenaux, la rue Pierre-Hertel, la rue Lieutenant-Gouverneur-Paul-Comtois ainsi qu'à l'avant du Centre d'hébergement Lucien-Shooner (**CHSLD**) ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire installer des ralentisseurs permanents dans les rues Hector, Monseigneur-Courchesne, Sainte-Anne et Laperrière ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-126**

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à l'entreprise PAVAGE 132 inc. de réaliser les travaux d'installation et de confection des dos d'âne permanents en asphalte pour la somme de ± 225 \$/tonne métrique (taxes en sus).

QUE la quantité approximative d'asphalte nécessaire par dos d'âne est de 3 tonnes métriques.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des routes » 02 320 04 521*

#### **08. PROJET ÉCOCENTRE – Demande de Pavage 132 inc.**

CONSIDÉRANT QUE le 17 avril 2018, Pavage 132 inc. a déposé à la Municipalité de Pierreville une demande relative à l'implantation d'un écocentre au 38, route Marie-Victorin avec son plan du projet dans le parc Industriel ;

CONSIDÉRANT QUE tous les matériaux recueillis seront disposés dans un site approuvé par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en partenariat avec Bellemare Environnement de Trois-Rivières et Enfoui-Bec de Bécancour ;

CONSIDÉRANT QUE les industries avoisinantes ont besoin d'un lieu approprié afin de se départir de matériaux de façon écoresponsable ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettra une réduction des coûts d'enfouissement, car les bacs seront libérés de certains matériaux lourds tels

que du fer, du bardeau, de la brique, des matériaux secs, des branches, du béton brut, et plusieurs autres ;

**2018-05-127**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la demande de PAVAGE 132 inc. en conformité avec le plan déposé le 17 avril 2018, et ce, en y installant une rangée d'arbres et isolant le site comme convenu lors de la signature du contrat notarié en 2013.

#### **09. RANG DU PETIT-BOIS —Achat de ponceaux**

CONSIDÉRANT que nous devons changer le pont qui traverse la route près du 45, rang Petit-Bois ;

CONSIDÉRANT que nous devons refaire l'asphaltage après les travaux ;

**2018-05-128**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de ponceaux au coût de 8 750 \$ (taxes en sus) à Centre du ponceau Courval inc.

QUE le rapiéçage de l'asphalte à cet endroit soit confié à Pavage 132 inc. au coût de ± 225 \$ la tonne.

QUE l'installation se fera par l'intermédiaire de nos employés de voirie et supervisé par M. Sylvain Bardier, inspecteur municipal de la Municipalité.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Ponts — ponceaux — fossés » 02 320 01 521*

#### **10. PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA – Offre d'emploi d'été - Personnel horticulteur**

CONSIDÉRANT QUE le programme Emploi d'été Canada, mis en place par le Gouvernement du Canada, a pour but d'offrir de l'expérience de travail pour les étudiants et étudiantes et offre des contributions salariales aux employeurs ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a statué pour demander l'embauche de trois (3) étudiants ou étudiantes ;

CONSIDÉRANT QUE notre demande a été acceptée seulement pour l'embauche d'une personne ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire embaucher une personne responsable pouvant s'occuper de l'entretien des plates-bandes et de l'aménagement des parcs ainsi qu'effectuer d'autres tâches connexes ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit procéder, pour l'embauche de la personne, à l'affichage du poste du 17 mai 2018, et ce, jusqu'au 25 mai 2018, que les entrevues auront lieu les 28 et 29 mai 2018 et l'embauche le 4 juin 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le programme finance seulement 8 semaines à 30 h par semaine, le conseil municipal contribue pour poursuivre l'emploi jusqu'au 31 août 2018 en raison de 35 h par semaine ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la parution de l'offre d'emploi d'été dans le journal municipal *Le Pierrepont*, sur le site Internet de la Municipalité, ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité de Pierreville.

**11. Résolution n° 2018-04-101 – Annulation d'appel d'offres — Réfection de pavage — Droit de veto de M. le maire**

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'utilisation du droit de veto du maire M. Éric Descheneaux, la *Résolution n° 2018-04-101* adoptée à l'unanimité le 9 avril 2018, par laquelle le conseil a adjugé le contrat de pavage pour les rues Industrielles et le Chenal Tardif (Secteur Chemin des Paulhus) pour ces travaux au plus bas soumissionnaire conforme, à l'entreprise *Construction et Pavage Portneuf inc.*, pour la somme de 234 918,59 \$ (taxes en sus) est resoumise au vote ;

CONSIDÉRANT que la *Résolution n° 2018-04-101* se lisait comme suit :

**AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Travaux d'asphaltage 2018 — Prise en considération des soumissions reçues — Octroi de contrat**

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2018-03-073 adoptée en séance ordinaire du 12 mars 2018 mentionnait la demande de soumissions de Travaux d'asphaltage 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées par le biais du système SEAO pour des travaux de pose de béton bitumineux dans les secteurs suivants :

Chenal Tardif, secteur Chemin des Paulhus  
Rang Haut de la Rivière  
Rues Industrielles

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 4 avril 2018 à 11 h 30 à l'hôtel de Ville, situé au 26 rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a été informée, suite à l'ouverture des soumissions qu'elle pourrait être admissible à une subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local — Volet accélération des investissements sur le réseau local pour le Rang Haut-de-la-Rivière ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de reporter les travaux sur le rang Haut-de-la-Rivière afin de pouvoir préparer le dossier et faire la demande de subvention préalablement à l'exécution de ceux-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance ordinaire du lundi 9 avril 2018 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, situé au 26 rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT la clause privilège, inscrite au document d'appel d'offres, permettant à la Municipalité de faire exécuter le projet en partie seulement ;

CONSIDÉRANT QUE les résultats des soumissions pour les travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif (secteur chemin des Paulhus) et sur les rues Industrielles sont les suivants :

|  |                              |
|--|------------------------------|
| <i>Construction &amp; Pavage Portneuf inc.</i> | 234 918,59 \$ (taxes en sus) |
| <i>Sintra inc.</i>                             | 278 291,15 \$ (taxes en sus) |
| <i>Construction et Pavage Boisvert</i>         | 240 006,00 \$ (taxes en sus) |
| <i>Pavage Drummond</i>                         | 241 587,21 \$ (taxes en sus) |
| <i>Danis Construction inc.</i>                 | 325 020,20 \$ (taxes en sus) |

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif (secteur chemin des Paulhus) et sur les rues Industrielles ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif et les rues Industrielles à Construction & Pavage Portneuf pour un montant total de 234 918,59 \$ (taxes en sus).

ET de n'octroyer aucun contrat pour la réalisation des travaux de pavage sur le rang Haut-de-la-Rivière, le temps de nous permettre de préparer un dossier et de soumettre une demande de subvention dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local — Volet accélération des investissements sur le réseau local pour le rang Haut-de-la-Rivière.

*Exercice du droit de veto du maire, M. Éric Descheneaux à l'égard de la Résolution n° 2018-04-101 à l'égard des Travaux d'asphaltage 2018 — Prise en considération des soumissions reçues — Octroi de contrat ;*

*M. Éric Descheneaux, maire de la Municipalité appelle donc le conseil à se prononcer à nouveau sur la Résolution n° 2018-04-101 ;*

*Tous les membres du conseil municipal présents votent contre la Résolution n° 2018-04-101 ;*

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-130**

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de rejeter la *Résolution n° 2018-04-101* et donc d'annuler le processus d'appel d'offres pour les travaux de pavage.

Rejetée à l'unanimité

## **12. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Appel d'offres pour des travaux de réfection de pavage**

CONSIDÉRANT QUE par sa *Résolution n° 2018-03-073*, adoptée le 12 mars 2018, la Municipalité a convenu de demander des soumissions pour des travaux d'asphaltage à être effectués au cours de l'année 2018 sur le rang du Chenal Tardif, secteur chemin des Paulhus, le rang Haut-de-la-Rivière et les rues Industrielles ;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture des soumissions, la Municipalité a été informée qu'elle pouvait être admissible à une subvention du Programme de réhabilitation du réseau routier local pour le rang Haut-de-la-Rivière ;

CONSIDÉRANT la *Résolution n° 2018-04-101*, adoptée le 9 avril 2018, par laquelle la Municipalité octroyait le contrat en partie seulement pour des travaux de réfection de pavage sur le rang du Chenal Tardif et les rues Industrielles à Construction et pavage Portneuf inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la réception d'une mise en demeure de Construction et Pavage Boisvert inc. quant à l'interprétation des documents d'appel d'offres en lien avec ce contrat ;

CONSIDÉRANT QUE le Maire a exercé son droit de veto à l'égard de la *Résolution n° 2018-04-101* ;

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution n° 2018-04-101* a été soumise à nouveau au conseil municipal et qu'elle n'a pas été adoptée ;

CONSIDÉRANT QUE la recommandation des procureurs de la Municipalité à l'effet de recommencer le processus d'appel d'offres pour les travaux de pavage sur le rang du Chenal Tardif et les rues Industrielles en raison d'une ambiguïté quant à l'interprétation de certaines dispositions des documents d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de mettre fin au processus d'appel d'offres relatif à la demande de soumissions pour des travaux d'asphaltage décrétés par la *Résolution n° 2018-03-073* et de n'accorder aucun contrat aux termes de cet appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal autorise la réalisation d'un nouveau processus d'appel d'offres afin d'obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux d'asphaltage sur les rues du Chenal Tardif, secteur chemin des Paulhus, et les rues Industrielles ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-131**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Steve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mettre fin au processus d'appel d'offres relatif à la demande de soumissions pour des travaux d'asphaltage décrétés par la *Résolution n° 2018-03-073* et n'accorde aucun contrat aux termes de cet appel d'offres ;

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise un nouvel appel d'offres afin d'obtenir des soumissions pour des travaux d'asphaltage au cours de l'année 2018 sur le rang du Chenal Tardif, secteur chemin des Paulhus, ainsi que les rues Industrielles ;

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise la modification des documents d'appel d'offres afin de clarifier les dispositions sujettes à interprétation et de limiter les travaux d'asphaltage à effectuer au rang du Chenal Tardif, secteur chemin des Paulhus, ainsi qu'aux rues Industrielles ;

QUE le conseil de la Municipalité de Pierreville autorise la Directrice générale à procéder à l'appel d'offres requis pour ces travaux.

### **13. 6 À 8 RÉSEAUTAGE DES GENS D'AFFAIRES DE PIERREVILLE – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pierreville désire inviter les gens d'affaires de Pierreville ainsi que les partenaires économiques de la région pour une rencontre conviviale favorisant le partage et la force du réseautage d'affaires ;

CONSIDÉRANT QUE le but de cette activité est de rassembler des gens d'affaires pour échanger et susciter l'émergence de nouvelles idées, de créer des partenariats afin de favoriser le développement local et régional ;

CONSIDÉRANT QUE l'activité 6 à 8 réseautage aura lieu le 17 mai 2018 à l'Hôtel de Ville au 26, rue Ally ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-132**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de boissons alcoolisées ainsi que de petites bouchées pour le 6 à 8 réseautage au coût de ± 1000 \$ (taxes en sus) ;



QUE la Municipalité procédera à l'invitation des gens d'affaires ainsi que des partenaires économiques.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Comité des gens d'affaires » 02 629 00 999*

#### **14. BANQUE D'HEURES SITE INTERNET – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution n° 2017-07-152* adoptée en séance ordinaire du 10 juillet 2017 mentionnait l'octroi de contrat à l'agence SIGNÉ FRANÇOIS ROY pour le site Internet de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le site Internet est présentement en ligne et que Mme Manon Ricard, adjointe aux communications de la Municipalité, en est la responsable ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville désire procéder à l'achat d'une banque d'heures à l'agence SIGNÉ FRANÇOIS ROY qui pourra être utilisée sur plusieurs années et servira à la maintenance ainsi qu'à la formation ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-133**

Il est proposé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une banque de 40 heures à l'agence SIGNÉ FRANÇOIS ROY pour un coût de ± 2 800 \$. (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Services techniques » 02-130-00-414*

#### **15. PANNEAUX DE SIGNALISATION – Autorisation d'achats**

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à l'achat de plusieurs panneaux de signalisation et de stationnement ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs usagés utilisent les rampes de mise l'eau et que nous devons les informer de la réglementation et du prix des vignettes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville n'est pas responsable des usagers ainsi que du matériel de ces derniers ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-134**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat des panneaux à l'entreprise Groupe Signalisation inc. pour la somme de ± 461 \$ (taxes en sus) qui se détaille ainsi :

- 1 panneau Descente privée à 39 \$ (taxes en sus)
- 2 panneaux Stationnement vignette obligatoire à 28 \$ (taxes en sus)
- 2 panneaux Réglementation et prix des vignettes à 105 \$ (taxes en sus)  
(3 pieds x 5 pieds)
- 2 panneaux Stationnement interdit bord de l'eau à 78 \$ (taxes en sus)

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Panneaux signalisation » 02 701 41 640*

## **16. PLANTS DE FLEURS VIVACES ET ANNUELLES – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pierreville désire embellir les espaces municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal procède chaque année à l'achat de fleurs pour la saison estivale ;

**2018-05-135**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de fleurs et d'arbustes annuels et vivaces jusqu'à un maximum de ± 520 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « B.N.D - Parcs » 02 701 50 639*

## **17. SUPPORT À VÉLOS – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens et citoyennes se déplacent et font leurs achats dans la municipalité à vélo ;

CONSIDÉRANT QU'il manque un support à vélos dans le stationnement du Marché Métro Rouillard et Frères situé au 21, rue Georges ;

**2018-05-136**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'un support à vélos six (6) places au coût de ± 565 \$ (taxes en sus) à l'entreprise AIREVÉLO de Boucherville, spécialisée en stationnement pour vélo ;

QUE des frais de 178 \$ pour la livraison s'ajoutent au total de la facture ;

QUE l'installation se fera sous la supervision de l'inspecteur municipal, Monsieur Sylvain Bardier.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet divers - autres » 03 310 00 006*

## **18. DÉROGATION MINEURE – Dossier de madame Johanne Bégin (Propriété sise au 47, rue Georges)**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de madame Johanne Bégin concernant la construction d'un patio dans la cour arrière du 47, rue Georges ;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 219-2018 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de leur séance du 3 avril 2018 qui fait part au conseil municipal de Pierreville de leur recommandation favorable afin de procéder à la construction d'un patio ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction est conforme à l'article 33 du règlement de zonage ;

**2018-05-137**  
EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation FAVORABLE du Comité consultatif d'urbanisme de la

Municipalité de Pierreville dans la demande de madame Johanne Bégin afin de construire un patio.

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur municipal, monsieur Simon Lévesque de la MRC Nicolet-Yamaska.

**19. MISE AUX NORMES D'UNE PROPRIÉTÉ – Mandater le cabinet Therrien Couture avocats**

CONSIDÉRANT QUE le service de la Régie d'incendie Pierreville – Saint-François-du-Lac a procédé à des inspections à la propriété située au 1, rue Georges les 18 mars 2015, 26 janvier 2017 et 26 février 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de ces inspections, plusieurs recommandations ont été faites pour sécuriser le bâtiment pour la clientèle, les citoyens ainsi que pour le propriétaire, M. Jian He ;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'avis de correction envoyé par la Régie du bâtiment du Québec le 11 décembre 2015, le propriétaire M.Jian He n'a pas effectué les travaux ;

CONSIDÉRANT QU'en plus des recommandations en sécurité incendie, des anomalies au niveau de la structure dont des fissures au 2<sup>e</sup> niveau jusqu'au 3<sup>e</sup> niveau, de l'infiltration d'eau au sous-sol et le toit et un affaissement au 2<sup>e</sup> niveau et le rez-de-chaussée ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a envoyé une lettre recommandée le 9 mai 2018 à M.Jian He, propriétaire du bâtiment Hôtel Traversy, située au 1, rue Georges, matricule *numéro 5803 04 2546* et *numéro de lot 922-1* pour exiger d'effectuer les travaux pour la mise aux normes ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a spécifié dans la lettre du 9 mai 2018 de fournir dans un délai de 10 jours suivant la réception de la lettre, une planification détaillée des travaux prévus, un échéancier précis et le détail des démarches durant l'exécution des travaux sans quoi, le dossier du bâtiment Hôtel Traversy, située au 1, rue Georges sera confié aux procureurs de la Municipalité sans autres avis ni délai de la part de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-138**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater le cabinet Therrien Couture avocats pour le dossier du bâtiment Hôtel Traversy, située au 1, rue Georges.

QUE le propriétaire M. Jian He recevra une mise en demeure afin d'exécuter sans délai les travaux afin de sécuriser la propriété et de répondre aux exigences du Code de sécurité en vertu de la *Loi* sur le bâtiment.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Services juridiques » 02 130 00 412*

Abrogée 2018-06-11

Résolution # 2018-06-178

**20. COURS D'EAU LAFORCE – Demande d'entretien à MRC Nicolet-Yamaska**

CONSIDÉRANT la demande d'entretien du cours d'eau Laforce à Pierreville, numéro de lot touché par les travaux *308-P* reçue le 5 avril 2018 à la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE les cours d'eau sont sous la juridiction de la MRC Nicolet-Yamaska au 257-1, rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet ;

2018-05-139

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la demande d'entretien du cours d'eau Laforce et de la transmettre à la MRC de Nicolet-Yamaska.

## 21. DÉBROUSSAILLEUSE – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT QUE le service de voirie a besoin d'une nouvelle débroussailleuse ;

CONSIDÉRANT QUE pour entretenir les parcs et les espaces verts de la municipalité il est primordial d'avoir les outils adéquats ;

2018-05-140

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une débroussailleuse STIHL FS131, une lame STIHL 350-3/4110 713, six (6) paquets de cent (100) ml d'huile STIHL, en plus d'une garantie de deux (2) ans pour les pièces et la main-d'œuvre à l'entreprise LOU-TEC, Équipements Raydan à Saint-François-du-Lac pour la somme de 634,85 \$ (taxes en sus) ;

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Pièces & accessoires – Équipe Voirie » 02 320 00 640*

## 22. RÉPARATION D'UNE POMPE — EAUX USÉES — Autorisation

CONSIDÉRANT QU'UNE des deux pompes FLYGT de notre station de pompage des eaux usées au poste Ally est défectueuse ;

CONSIDÉRANT QUE pour le moment nous fonctionnons avec une seule pompe ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs pièces sont à remplacer selon l'évaluation de la compagnie Les pompes Ultra inc. ;

2018-05-141

EN CONSÉQUENCE,  
Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la compagnie LES POMPES ULTRA INC. afin de procéder à la réparation de la pompe FLYGT au coût de 9 900 \$ (taxes en sus) dans un délai de 3 semaines comme convenu avec la compagnie.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet divers - autres » 03 310 00 006*

## 23. BANDEROLE DÉROULANTE – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville désire s'afficher lors d'organisation de rencontre ou de conférence de presse ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire, Éric Descheneaux, a déjà procédé à l'achat de cette banderole ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-142

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une banderole déroulante pour les événements organisés par la municipalité par le biais du site Internet Vistaprint pour la somme de 135 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Communications - autres » 02 110 00 339*

**24. PROTECTION ANTIVIRUS (RENOUVELLEMENT) –  
Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT QUE la protection antivirus de notre système informatique arrive bientôt à échéance à la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE nous devrions améliorer notre système antivirus pour notre sécurité ;

CONSIDÉRANT QUE nous faisons affaire avec le Groupe Infoplus de Drummondville ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-143

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*  
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder au renouvellement de notre système antivirus actuel et aussi d'apporter des améliorations au programme de détection actuel en donnant le mandat au Groupe Infoplus au coût de 396,74 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Communications - autres » 02 110 00 339*

**25. AUTORISATION DE PARTICIPATION – Formation La  
gestion financière municipale — Ajout à la Résolution 2018-04-  
108**

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution 2018-04-108* autorisait la participation à la formation *La gestion financière municipale* offerte par la Fédération des municipalités québécoises (FQM) et offre la possibilité aux élus ainsi qu'à l'administration municipale de parfaire leurs connaissances de la mécanique d'un budget municipal ainsi que du processus décisionnel ;

CONSIDÉRANT QUE la formation a été offerte le 14 avril 2018 à l'Hôtel de Ville de Nicolet au 180, rue de Monseigneur-Panet à M. Éric Deschenaux, maire, Mme Ginette Nadeau, conseillère, M. Jimmy Descôteaux, conseiller, Mme Lyne Boisvert, directrice générale ;

CONSIDÉRANT QUE la conseillère, Mme Nathalie Traversy, a demandé de suivre cette formation ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-144

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'ajout de Mme Nathalie Traversy, conseillère à la résolution *2018-04-108*.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Congrès et formations – Élus » 02 110 00 454*

## **26. INSCRIPTION LIGUE DE SOCCER 2018 – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT QUE les activités des équipes de soccer de Pierreville sont commencées ;

CONSIDÉRANT QUE les équipes de Pierreville doivent s'inscrire à la ligue de soccer pour les joutes 2018 entre les municipalités ;

CONSIDÉRANT QU'il y a 55 inscriptions de joueurs et joueuses ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons aussi considérer l'arbitrage pour le **U-16** ;

**2018-05-145**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement à Messieurs David Richard, Marco Beaudry et Mme Danielle Laramée la somme de 510 \$ qui se détaille ainsi :

- 55 inscriptions à 7 \$ pour la somme de 385 \$
- Arbitrage pour le **U-16** pour la somme de 125 \$

QUE le chèque sera posté à M. David Richard.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Loisirs-Pierreville-Soccer » 02 701 52 690*

## **27. CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE (CAMF) – Abrogation de la Résolution n° 2018-04-109**

CONSIDÉRANT QUE lors de la dernière séance du conseil d'avril la *Résolution n° 2018-04-109* a été adoptée ;

CONSIDÉRANT QUE nous étions déjà membres de cette organisation et que des erreurs d'information concernant le Carrefour action municipale et famille se retrouvaient dans ladite résolution ;

**2018-05-146**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'abroger la *Résolution n° 2018-04-109* concernant l'adhésion au Carrefour action municipale et famille ;

QUE lors du moment venu, nous recomposerons une nouvelle résolution afin de renouveler notre adhésion à cette organisation.

## **28. BOÎTE À LIRE – Autorisation de paiement**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a mis sur pied un projet de boîte à lire pour installer dans l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ;

CONSIDÉRANT QUE nous nous devons de payer le matériel utilisé pour ces boîtes ;

CONSIDÉRANT QUE le bois choisi sera du pin et que du plexi glass sera utilisé en guise de fenêtre ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-147

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de payer à Monsieur Claude Marcotte le prix de 375 \$ pour le matériel utilisé pour la construction de la boîte à lire.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Projet Église – Bibliothèque » 02 702 30 690*

**29. FÊTE NATIONALE – Engagement d'un artiste de renom —  
Autorisation de signature de contrat**

CONSIDÉRANT QUE le Comité des Loisirs souhaite attirer le plus de gens possible chez nous pour célébrer la Fête nationale dans la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, la prestation d'un artiste reconnu par le public aidera à la participation des gens à l'événement et que les services d'un musicien connu ont été retenus ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-148

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, Madame Lyne Boisvert, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de l'artiste, représenté par une agence reconnue au coût de ± 8 500 \$ (taxes en sus), et dont le nom sera dévoilé sous peu lors d'une conférence de presse ;

QUE le contrat sera payé en deux versements soit un dépôt de 3 909,15 \$ à la signature du contrat et le solde du cachet de ± 5 863,73 \$ sera versé le jour de l'événement, soit le 23 juin 2018.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – comité loisirs » 02 701 92 990*

**30. FÊTE NATIONALE – Services techniques SPEC-TECH —  
Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT QUE pour le spectacle de la Fête nationale, le Comité des loisirs de Pierreville fera appel aux services techniques et pyrotechniques de l'entreprise SPECT-TECH ;

CONSIDÉRANT QUE ce type de travail demande une spécialisation professionnelle et que nous nous devons d'engager des professionnels de la pyrotechnie et de la sonorisation afin d'offrir aux festivaliers une fête réussie ;

EN CONSÉQUENCE,

2018-05-149

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat de l'entreprise SPEC-TECH pour la réservation d'un technicien sonorisateur, d'un aide-technicien pour le montage et le démontage et pour d'un artificier professionnel, en plus du matériel requis pour le spectacle de musique et les feux d'artifice pour une somme de 3 500 \$ (taxes en sus), payable le jour de l'événement.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – comité loisirs » 02 701 92 990*

**31. FÊTE NATIONALE – Jeux gonflables — Autorisation de signature**

CONSIDÉRANT QUE nous voulons louer des jeux gonflables pour faire profiter les familles ainsi qu’amuser les enfants lors de la journée de la Fête nationale ;

**2018-05-150**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*  
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la directrice générale, madame Lyne Boisvert, à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat avec GROUPE ANIMATIONS pour 4 modules gonflables au coût de ± 1 425 \$.

QUE le paiement se fera en deux parties, soit 356,25 \$ à la signature du contrat, et 1 059 \$ le jour de l’événement.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – comité loisirs » 02 701 92 990*

Étant en conflit d’intérêt pour le prochain sujet, la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud se retire de l’assemblée.

**32. LA COURSE DE L’ÎLE/FONDATION MAMAN DION – Demande de commandite**

CONSIDÉRANT QUE la Course de l’Île est en collaboration avec la Fondation maman Dion qui a pour mission de favoriser l’épanouissement, le développement de l’estime de soi et le désir de réussir à l’école des jeunes québécois âgés de 6 à 16 ans issus de milieux défavorisés ;

CONSIDÉRANT QUE cette quatrième édition se tiendra le 16 juin prochain à Pierreville dans le secteur Notre-Dame ;

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue par le comité organisateur le 13 avril 2018 pour la somme de 2 000 \$ ;

**2018-05-151**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de contribuer pour la somme de 1 000 \$ à l’événement de la Course de l’Île.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention-divers Organismes » 02 701 90 990*

La conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud est de retour à son siège pour la suite de l’assemblée.

**33. ÉCOLE VINCENT-LEMIRE – Commandite pour l’agenda scolaire 2018-2019**

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l’École Vincent-Lemire pour la publication de leur agenda 2018-2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la Municipalité permet de vendre l’agenda aux élèves à un prix moindre que le prix coûtant ;

CONSIDÉRANT QUE le logo de la Municipalité de Pierreville figurera dans l’agenda ;

**2018-05-152**

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*



Appuyé par la conseillère *Marie-Pier Guévin-Michaud*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 50 \$ pour la publication de cet agenda.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention — Organismes — Divers » 02 701 90 990*

**34. CENTRE D'ENTRAIDE DE PIERREVILLE – Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Entraide de Pierreville a sollicité le conseil municipal pour obtenir une aide financière pour le Comptoir alimentaire de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville offre gratuitement la Salle des 6, tout le sous-sol du Centre communautaire, toutes les armoires, deux (2) congélateurs ainsi que l'électricité ;

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'Entraide de Pierreville a distribué pour l'année 2017, une moyenne de 37 paniers de nourriture à chaque distribution. Cette moyenne peut aller jusqu'à 42 paniers à la période hivernale, pour un total d'environ 93 personnes aidées à chaque distribution, dont la majorité sont de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme aide 46 familles, dont 30, à Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'étendue du territoire que couvre cet organisme, nous sommes la seule municipalité à offrir une aide financière supplémentaire ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-153**

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*  
Appuyé par le conseiller *Jimmy Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer, pour une dernière année, une aide financière de 200 \$ au Centre d'Entraide de Pierreville pour les aider lors du comptoir alimentaire.

QU'une lettre sera envoyée afin que l'organisme trouve d'autres moyens de se financer.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organismes » 02 701 90 990*

**35. RELAIS POUR LA VIE – Saint-François-du-Lac —Demande d'aide financière**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la 9<sup>e</sup> édition du Relais pour la vie de la Municipalité de Saint-François-du-Lac, reçue le 30 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le Relais pour la vie se tiendra le 2 et 3 juin au Centre communautaire de Saint-François-du-Lac sous la présidence d'honneur de M. François Beaudreau et de Mme Chantal Vadeboncoeur survivante d'honneur ;

EN CONSÉQUENCE,

**2018-05-154**

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*  
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de contribuer un montant de 500 \$ au Relais pour la vie du Bas-Saint-François 2018, organisé par la Municipalité de Saint-François-du-Lac.

### **36. AFFAIRES DIVERSES**

Aucun élément nouveau n'ayant été apporté, nous poursuivons l'assemblée.

### **37. DOCUMENTS DÉPOSÉS**

- 1. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-ST-FRANÇOIS** – Procès-verbal du 26 mars 2018 – Rapport mensuel de compostage, déchets, recyclage avril 2018 ;
- 2. RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS SAINT-FRANÇOIS** – Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2017 — Procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2017 — Procès-verbal du 19 février 2018 ;
- 3. LA FABRIQUE SAINTE-MARGUERITE D'YOUVILLE** – Lettre de collaboration pour le projet de boîte à livres ;
- 4. ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC, LE MSSS SOREL-TRACY** – Lettre de collaboration pour la 12<sup>e</sup> campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux ;
- 5. 22<sup>es</sup> JOURNÉES DE LA CULTURE** — Lettre de demande de collaboration pour les 28, 29 et 30 septembre 2018 ;
- 6. LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE** – Lettre de remerciement ;
- 7. COMITÉ DE RÉSIDENT/CENTRE D'HÉBERGEMENT LUCIEN-SHOONER** – Demande d'installation pour des dos d'âne
- 8. COMITÉ NDPLUS** – Demande d'un terrain de volleyball au terrain des Loisirs.

### **38. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS**

Mesdames Nathalie Traversy, Ginette Nadeau et Marie-Pier Guévin-Michaud et messieurs Jimmy Descôteaux, Steeve Desmarais et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, Éric Descheneaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

### **39. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La seconde période de questions débute à 20 h 41 et se termine à 21 h 10.

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions :

- *Changement de déneigeur pour le Chemin de Paulhus ;*
- *Usine à cannabis ;*
- *Monument des cloches ;*
- *Emploi d'été Canada ;*
- *Dos d'âne rue Hector ;*
- *Panneau de limite de vitesse ;*
- *Fondation maman Dion ;*
- *Fête nationale ;*
- *Rang Sainte-Anne ;*
- *Boîte à lire ;*
- *Boîtes postales et motocyclettes.*

### **40. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2018-05-155**

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21 h 10.

---

**Éric Descheneaux**, *maire*

---

**Lyne Boisvert**, *CPA, CGA*  
*Directrice générale/Secrétaire-trésorière*